



Milan royal, à la recherche de brindilles pour construire son nid.

ÉDITO

Samedi 6 février, des vents du sud ont amené du sable du nord-ouest de l'Afrique donnant au ciel une couleur ocre. Ce phénomène, appelé « incursion de poussières du Sahara », est bien connu des météorologues et apparaît plusieurs fois par an.

Selon MétéoSuisse, ces incursions toucheraient notre pays entre 10 à 40 fois par année mais le phénomène a été particulièrement visible ce samedi-là. Ces poussières viendraient principalement d'anciens lacs asséchés du désert du Sahara et, emportées par les vents, elles pourraient atteindre une altitude de 5 kilomètres.

Les particules les plus lourdes retombent cependant rapidement au sol tandis que les plus fines peuvent parcourir toute l'Europe avec un trajet qui durerait entre 4 à 10 jours.

J'ai personnellement adoré voir les paysages suisses changer de

NINA SAGER



couleurs, le ciel devenir orangé et voir des photos, sur les réseaux sociaux, de personnes qui avaient la drôle d'impression de skier sur des dunes de sable. On a pu, en quelque sorte, voyager tout en restant en Suisse. Ce phénomène a apporté une touche d'exotisme à notre pays qui était, à ce moment-là, encore sous son manteau blanc.

Cela a réchauffé le cœur de chacun et chacune d'une manière ou d'une autre. Mais c'était apaisant aussi comme si, en l'espace d'une journée, on avait eu la chance de s'évader de notre quotidien.

Et finalement, je pense que c'est ce dont nous avons tous et toutes besoin : d'évasion et de liberté.

90 ANS DE MADAME MARCELLE COTTET

Le 11 janvier dernier, une délégation du Conseil communal composée de M^{me} Anne-Lyse Menoud, syndique et M. Lucien Mognetti, secrétaire communal, ont rendu visite à madame Marcelle Cottet, fêtant ce jour-là ses 90 ans.

L'heureuse nonagénaire est née dans la famille de Mathilde et Marcel Cottet-Coquoz, ayant repris l'Hôtel-Restaurant de la Gare à Bossonnens le 1^{er} janvier 1931. Marcelle Cottet a grandi dans le village, dans lequel elle a suivi l'école primaire et a poursuivi ses études à l'Institut Saint-François de Sales à Châtel-St-Denis, où elle a obtenu un diplôme de français.



D'une âme voyageuse et souhaitant parcourir le monde, Marcelle Cottet a suivi une formation de gouvernante-institutrice à l'Institut Floriana à Lausanne et obtenu le diplôme correspondant.

Grâce à celle-ci, ainsi qu'aux demandes d'ambassades arrivant auprès de la directrice de cet institut, Marcelle Cottet partit pour Stockholm, dans le foyer de l'attaché d'ambassade du Chili, afin d'apprendre le français à ses enfants, la langue française étant d'usage chez les diplomates.

LUCIEN MOGNETTI



Elle travailla ensuite en qualité de jeune fille au pair dans une famille à New-York, avec laquelle elle eût le bonheur de passer chaque année 3 mois de vacances en Toscane.

À son retour en Suisse, Marcelle Cottet mit ses qualités et compétences auprès d'une société d'import-export à Lausanne.

La vie de Marcelle Cottet a été riche de bonheur et de satisfactions, mais également marquée par un important accident de ski et d'une grave maladie qu'elle a courageusement affrontée.

Fait important à relever également dans l'existence de la nonagénaire, sa participation au groupe de travail formé pour l'ouvrage historique « Bossonnens, une histoire en quatre temps » dans lequel elle apporta ses connaissances et ses compétences.



Au terme d'un sympathique moment de convivialité et de partage offert par Marcelle Cottet et sa sœur Marianne (94 ans), un bouquet coloré et le cadeau de circonstance furent remis à l'heureuse nonagénaire.

Support your sport.

Migros soutient le sport amateur avec une cagnotte de 3 millions de francs. Collectez des bons club et soutenez votre club de sport.

[Attribuer des bons club](#)



Faites vos achats à la Migros et soutenez le FC BOSSONNENS !

Attribuez le bon en faveur du FC BOSSONNENS





VEVEYSE MUSIQUE PARADE

Chers amis de la musique populaire,

Nous aurions souhaité organiser, cette année, la 21^{ème} rencontre de musique populaire au cœur du village de Granges, mais la situation sanitaire actuelle nous oblige d'y renoncer.



Et pourtant, réunir divers groupes pour partager ensemble une soirée empreinte de convivialité, de charme, sous une cantine d'environ cinq cent personnes aurait été notre grande joie.

Si aujourd'hui on peut écouter la radio, un CD, regarder la télévision, il manque l'essentiel, soit la rencontre en présentiel, afin de créer l'ambiance, la joie, les partages que nous connaissons dans nos soirées.

ALPHONSE ROSSIER

Mais restons optimistes, nous sommes certains que nous pourrions bientôt revivre ces moments musicaux tant appréciés par vous, cher public. Et nous savons aussi combien les fanfares, chœurs, groupes folkloriques sont aussi impatients de rejoindre notre beau village de Granges pour faire vibrer le cœur de chacun.

Soyons sereins et pensons déjà à l'organisation, avec les bénévoles, les membres sympathisants, les sponsors et le public, d'une Veveyse Musique Parade en mai 2022, riche en promesses.

21^{ème} Veveyse Musique Parade
reportée en mai 2022

C'est dans cet esprit que nous vous souhaitons une bonne année en prenant soin de vous, et nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement.

Mon vœu le plus cher : vivre ensemble et en musique au cœur du village.
Avec notre amitié musicale.

ILS PICORENT, TESTEZ-VOUS



HENRI ANDRÉ



Ces oiseaux photographiés à Bossonnens miment la végétation environnante et, par ce type de camouflage (homochromie), picorent inaperçus et échappent ainsi aux prédateurs éventuels.

- (1) De quel oiseau s'agit-il (appellation française ou binôme latin) ?
- (2) Combien de volatiles (mâles, femelles, juvéniles) figurent sur le cliché ci-contre ?

Envoyez vos réponses par voie postale (Administration communale, rue du Bourg-Neuf 12, case postale 34, 1615 Bossonnens) ou par courriel (secretariat@bossonnens.ch).

1^{er} prix : photographie sur toile, 30 x 40 cm, Bossonnens et les Préalpes fribourgeoises ou Attalens et Bossonnens depuis le Mont-Chesau

Les éventuels *ex æquo* seront départagés par la commune après tirage au sort.



À LA DÉCOUVERTE DE MÉTIERS MÉCONNUS...

Pour ce troisième article concernant les métiers méconnus, je suis allée à la rencontre d'Uxue Landa, originaire du Pays basque, qui habite depuis 6 ans à Bossonnens. Elle fabrique, parallèlement à son métier d'ingénieure informatique, des chapeaux de façon artisanale.

Pouvez-vous présenter votre métier en quelques mots ?

« Bien évidemment. Je confectionne des chapeaux en partant d'un moule en bois puis, en suivant les envies de mes clients et clientes, je les personnalise en brodant un motif, un mot ou avec une doublure colorée.



Je fabrique des chapeaux en feutre, mais aussi des chapeaux en paille, des couronnes de fleurs, des bérêts et également des accessoires de mariage. »

Pouvez-vous en tirer des points positifs et négatifs ?

« Il y a de nombreux aspects que j'apprécie énormément dans la chapellerie et un de ceux-ci est le côté créatif. D'ailleurs, je ne savais pas que j'étais quelqu'un de créatif avant d'en faire.

De plus, comme je travaille dans une équipe de vente, je suis convaincue que cette créativité m'aide également dans mon métier d'ingénieure informatique.

J'aime aussi le fait que c'est varié, vu que mes clients et clientes peuvent totalement personnaliser leur chapeau. Cependant, trouver un équilibre entre mon travail, ma passion et ma famille est compliqué. Je sais que je pourrais faire plus, mais pour le bien-être de ma famille, ce n'est juste pas possible. »

Comment voyez-vous votre futur ?

« J'aimerais apporter quelques changements à mon mode de fonctionnement. Je souhaite, cette année, créer ma propre marque de chapeau en collaboration avec une coopérative française.

NINA SAGER



Cette coopérative a été créée suite à la fermeture de la dernière fabrique de France qui fabriquait des chapeaux de façon artisanale tout en utilisant le feutre qu'elle produisait elle-même.

À cause de la crise sanitaire, la première année de la coopérative n'a pas été facile. Néanmoins, après de gros efforts, les membres de cette coopérative ont réussi à faire fonctionner à nouveau les vieilles machines, à engager des anciens employés et à faire l'inventaire des 1500 formes de chapeaux que la fabrique avait à sa disposition.

J'aimerais que la confection de mes chapeaux se fasse dans cette fabrique que la coopérative a fait revivre et que, de mon côté, je m'occuperais uniquement de la personnalisation. Je désirerais également faire des rubans interchangeables pour que mes clients et clientes ne doivent acheter qu'un seul chapeau qui, simplement en changeant d'accessoires, irait à toutes les saisons et à toutes les envies.



Toute cette procédure me permettrait aussi d'apporter des valeurs à ma future marque. J'aimerais qu'elle mette en avant la

qualité qui est, d'après moi, primordiale et l'aspect de l'inclusion. Je souhaiterais autant m'adresser aux hommes qu'aux femmes et surtout pouvoir confectionner des chapeaux qui correspondent à toutes les tailles.

Tout ceci n'est, pour l'instant, qu'un projet mais je ne veux pas me mettre de limites. Ma seule limite sera le temps que j'aurai à disposition. »

Enfin, pourquoi avez-vous choisi cette voie ?

« J'ai toujours aimé les chapeaux. D'ailleurs, j'en portais énormément durant mon enfance. Je n'avais cependant jamais pensé que j'en confectionnerais moi-même un jour.

C'est seulement en 2012, lorsque je cherchais un petit chapeau pour mon mariage que je suis tombée sur un site internet qui

vendait du matériel de chapellerie. Cela m'a beaucoup intrigué et j'en ai acheté, par simple curiosité. J'ai tellement aimé pouvoir toucher le matériel et me questionner sur le processus de fabrication que j'ai décidé de suivre des formations pour apprendre à faire mes propres chapeaux.

Au début, je ne faisais que des bibis, des chapeaux prévus pour les mariages, très populaires dans les années 1920, et ensuite, il y a 4 ans environ, j'ai appris à faire des chapeaux en feutre. Je n'ai pas arrêté depuis ! »

Les photos qui illustrent cet interview sont extraites du compte Instagram d'Uxue Landa : www.instagram.com/unbibipourmoi/

COMUNDO, DES NOUVELLES DE ZAMBIE

La situation sanitaire en Zambie ne s'améliore pas vraiment, mais malgré tout le gouvernement a décidé de rouvrir les écoles (ouverture qui avait été reportée du 6 janvier au 1^{er} février) et de maintenir l'ouverture des commerces et des restaurants. D'ailleurs en parlant de restaurant, que mange-t-on en Zambie ?

Le plat principal, plat de base pour de nombreux (ses) Zambien(ne)s, toutes classes sociales confondues, est la *nshima*.



Nshima et tilapia grillé

Il s'agit de farine de maïs (appelée *mealie meal*) cuite à l'eau et agglomérée en boule. Elle est mangée avec les mains accompagnée de légumes verts bouillis (épinards, feuilles de courge, feuilles de brocoli, moringa, etc.) parfois cuite avec des cacahuètes (cette préparation porte alors le nom d'*ifisashi*), d'une sauce tomate particulièrement délicieuse et de viande en sauce, de poulet, de haricots ou de poisson grillé. La *nshima* est un plat que nous mangeons régulièrement. Lorsque Sacha pouvait se rendre tous les jours sur son lieu de travail, il partageait ce plat avec ses collègues à midi.

Concernant la cuisine occidentale, à Lusaka il est facile de trouver des restaurants de tous horizons. Vous pouvez aisément manger des sushis, des falafels, des pizzas ou un poulet *masala*.

AMANDINE PINARD



Baobab dont les graines se mangent, on trouve du chocolat au baobab. Le jus de baobab est aussi excellent en goût et pour la santé !

Malgré la variété de nourriture à laquelle nous avons accès, nous nous réjouissons de remanger une croûte au fromage à notre retour !

Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur notre projet, vous pouvez nous écrire à : sacha.chillier@comundo.org ou vous rendre sur le site internet : www.comundo.org/fr/chillier

GAP IMMOBILIER LAURENCE TURIN

Fondée en 2013 par Laurence Turin, GAP Immobilier Sàrl a toujours eu son siège social à Bossonnens. L'agence est installée depuis le 1^{er} juillet 2020 à la route de Vevey 35. Composée de quatre collaborateurs au bénéfice de longues années d'expérience, elle offre un service professionnel et de proximité et s'adapte parfaitement aux besoins des clients. Elle est active dans le secteur comprenant le district de la Veveyse et la Riviera.

Avec un père dessinateur en bâtiment, Laurence Turin connaît le monde de l'immobilier depuis son enfance. Au retour d'un séjour d'une année aux États-Unis, elle débute sa carrière professionnelle dans la gestion immobilière auprès d'une compagnie d'assurance. Elle obtient un brevet fédéral de gérante d'immeubles. Elle intègre ensuite la direction d'une agence immobilière durant quatre ans. Puis elle dirige durant sept ans une agence immobilière nouvellement créée et en assurera le développement.



© R. Aeschlimann

Laurence Turin habite Bossonnens depuis 2007. Après plus de quinze ans d'expérience professionnelle, désirant être plus proche des besoins des clients et aussi avoir davantage de liberté dans l'organisation de sa vie familiale, elle décide de créer sa propre entreprise. C'est ainsi que naît GAP Immobilier en 2013. D'abord installée au domicile familial, la société est désormais plus visible à la route de Vevey 35.

Le nom de la société, GAP Immobilier est inspiré de son domaine d'activité : Gérance et Administration de PPE. L'équipe accompagne, représente et assiste les propriétaires auprès des locataires, des maîtres d'état dans les différentes étapes de la vie d'un bien immobilier. Elle assure notamment la recherche et le suivi des locataires, la comptabilité et l'organisation des travaux d'entretien. L'administration de PPE signifie être à l'écoute des copropriétaires en veillant à la mise en place et à l'application du règlement de PPE, assurer le suivi de l'entretien de l'immeuble et la comptabilité. Elle représente les copropriétaires, applique

CHRISTOPHE MONNARD



leurs décisions, défend leurs intérêts, identifie et gère les problèmes administratifs et techniques.



© R. Aeschlimann

Le courtage consiste en un accompagnement lors de l'achat ou de la vente d'un immeuble et à l'estimation de sa valeur selon les tendances du marché immobilier. Dans le domaine du conseil, GAP Immobilier offre des services couvrant l'intégralité du cycle de vie d'un bien. Les prestations comprennent l'établissement du bilan de la situation, l'étude de marché, l'analyse d'états locatifs, l'évaluation ou le développement de projets. La société organise la planification et le suivi de travaux de rénovation.

Selon les souhaits de sa directrice, GAP Immobilier est une société de petite taille offrant des services de proximité, flexible et efficace grâce à un rayon d'action géographiquement limité. La pandémie a des effets sur l'organisation du travail, notamment pour les assemblées de PPE, lors de toutes les rencontres avec les clients. La marche des affaires est par contre peu affectée. Les clients amènent de nouveaux clients, une belle récompense !

La société possède bien sûr son site internet à l'adresse www.gap-immobilier.ch. Laurence Turin aime son métier riche et varié, offrant une multitude d'activités sur les plans administratif, technique, juridique et de nombreux contacts.

gap
IMMOBILIER

Route de Vevey 35
1615 Bossonnens
+41 (0)21 947 44 44
info@gap-immobilier.ch



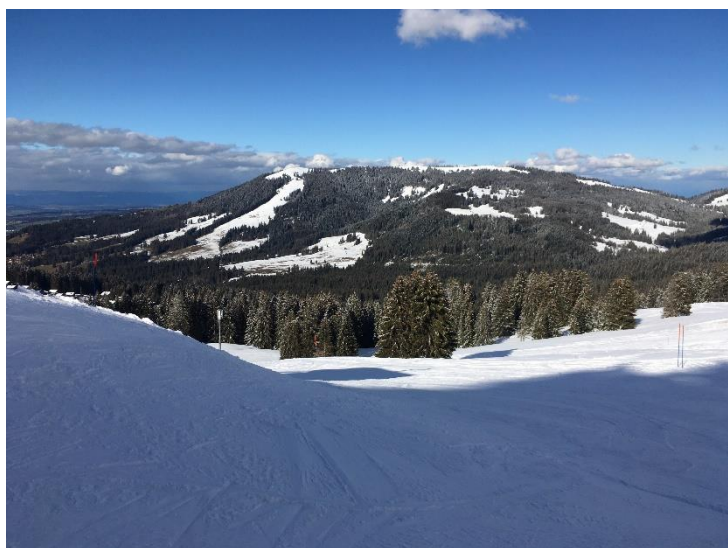
LES ÉLÈVES DE BOSSONNENS SUR LES PISTES DES PACCOTS

Depuis 1977, les écoliers de Bossonnens participent chaque année à un camp de ski. À partir des années 2000, avec l'augmentation des effectifs, il a été décidé que les élèves 1H à 4H participeraient à un camp vert et ceux de 5H à 8H à un camp de ski. Ces camps offrent à tous les élèves des expériences nouvelles et enrichissantes et permettent à tous les membres de l'encadrement de se rencontrer en offrant quelques jours de leurs vacances au bien-être des enfants de l'école.

En 2021, la pandémie a pour la première fois interrompu cette tradition. Dès l'annonce de l'interdiction des camps, la décision a été prise d'organiser des journées en ski afin de permettre aux enfants de vivre quelques journées de sport en plein air.



Durant la semaine du 8 au 12 février, les élèves des classes 5H à 8H ont pu profiter de quatre journées de ski avec de bonnes conditions d'enneigement.



Chaque matin vers 10 heures, la SENEK offrait une pause thé au bas de la piste des Joncs. Le repas de midi était organisé sous forme de pique-nique accompagné par une soupe servie à

CHRISTOPHE MONNARD



l'Auberge du lac des Joncs pour un premier groupe à 11 h 30 et un deuxième groupe à 12 h 30 afin de respecter les consignes sanitaires imposées par la pandémie. Dès 15 heures, les groupes rejoignaient le car Taxi Étoile afin d'être de retour à l'école vers 15 heures 30.



Les enseignants remercient les moniteurs qui ont pris en charge les élèves dès leur descente du car à 9 heures sans interruption jusqu'à la fin de la journée, la SENEK et particulièrement sa présidente, madame Sophie Krähenbühl pour la pause thé vraiment bienvenue au milieu d'une longue matinée et le personnel de l'Auberge du lac des Joncs pour la qualité de l'accueil offert aux élèves et à leurs moniteurs.



LUCIEN MOGNETTI & BOSSONNENS, UNE LONGUE HISTOIRE

Lucien Mognetti et la commune de Bossonnens, cela fait une longue histoire, brièvement résumée ci-après.

Mognetti signifie « petit meunier ». Entre l'ouvrage du paysan et celui du boulanger, celui du meunier est indispensable à la fabrication du pain, vitale. Un beau nom qui va bien à notre ancien secrétaire communal.

Cet homme qu'une large majorité d'habitants de la commune connaît, a quitté les locaux administratifs de la commune, a pris sa retraite pour cause d'âge. Contraint, donc. Son visage ovale-rond, son sourire, son écoute attentive n'apparaîtront plus aux administrés dans sa fonction de secrétaire communal.



Il est fils d'immigrés italiens de Bergame en Lombardie, venus s'installer à Vaulion, petit village du Jura vaudois. Il a un frère cadet. Son père, mort jeune, œuvrait dans l'horlogerie, sa mère aussi a toujours travaillé. Pour que ses fils puissent entreprendre des études, le père a demandé la nationalité suisse. Il a dû subir « l'examen » de la commune, l'a réussi pour toute la famille. Son fils se souvient de l'avoir aidé à préparer cette épreuve.



Comité de rédaction du Bosson'Info. L. Mognetti encadré par D. Golay (à gauche) et A. Duprez, alors conseillers communaux.

Lucien Mognetti a d'abord fait un apprentissage aux CFF de « commis de gare », c'est-à-dire qu'il s'occupait de la circulation des trains. À l'époque, on changeait les aiguillages manuellement... Puis, en deux temps, le second en cours du soir et week-end (!) durant deux ans, il a obtenu un certificat d'employé de commerce. Il a travaillé deux ans à l'administration lausannoise puis vingt ans à la CSS à Vevey. En 1983, le couple emménage à Bossonnens. Ils ont deux enfants et aujourd'hui cinq petits-enfants.

MARISE ET HENRI ANDRÉ



L. Mognetti devient conseiller communal en 1991 et, dans sa deuxième législature, en 1998, quitte ce rôle pour devenir secrétaire et boursier à la prise de retraite de M^{me} A. Pilloud. Notre actuel boursier, M. J.-P. Vaucher, est engagé en 2003 pour faire face à l'augmentation de la charge de travail, Mme S. Tâche arrive ensuite, en 2014. C'est elle qui lui a succédé au titre de secrétaire communale. Toutefois, il va continuer à s'impliquer pour le Bosson'Info dont il anime le comité de rédaction et tient plusieurs rubriques.



Comité de rédaction du Bosson'Info. L. Mognetti entre O. Perrochet (à gauche) et Chr. Monnard.

Il faut dire qu'au début de l'occupation de son poste, la population était d'environ 1000 âmes et n'a cessé de croître pour atteindre quelque 1500 personnes. Il pouvait alors connaître par leur nom tous les habitants mais, un moment, trop fut trop pour la mémoire. Son travail implique beaucoup d'heures hors les horaires de bureau, surtout en soirée, entre autres les réunions du Conseil communal et de l'Assemblée qui détient le pouvoir législatif. Un souvenir émergeant : une Assemblée communale où, avec le Conseil communal, sept personnes étaient présentes, dont les cinq membres de la commission financière ! Record difficile à battre.

Outre la syndique actuelle, M^{me} A.-L. Menoud, il a œuvré sous deux autres syndics, MM. P. Bochud et J.-M. Pilloud. Il dit avoir beaucoup aimé son travail, vécu dans une ambiance familiale et s'être levé, chaque matin, heureux de s'y rendre. 22 ans ! Comme usager, on peut affirmer que son accueil démontrait un professionnalisme disponible, apaisant, chaleureux.



Assemblée communale. De gauche à droite, Br. Fischetti, S. Piller, D. Cottet, A.-L. Menoud, L. Mognetti, B. Furter, D. Golay, S. Tâche et J.-P. Vaucher.

Avec l'expression de nos regrets, nous lui adressons nos meilleurs vœux pour une suite de vie sereine et joyeuse.



ÉLECTIONS COMMUNALES

À Bossonnens, dans un passé pas si lointain, régnait une certaine effervescence lors de l'élection au Conseil communal. On déposait alors plusieurs listes, une demande de scrutin selon le système proportionnel avait lieu, ce qui permettait une répartition équitable des courants politiques de la commune.

La société s'est transformée et en raison des charges professionnelles toujours plus importantes, sans oublier la vie de famille, il est de nos jours plus difficile de trouver des prétendantes et prétendants à un siège d'élue ou d' élu communal(e). Sans oublier que l'engagement et l'investissement nécessaires sont des plus importants.

Pour preuve les différentes mutations ayant eu cours tout au long du mandat 2016-2021 qui se termine.

Au cours des cinq dernières années :

- M. Aymeric Duprez a cédé sa place à M. Robert Di Salvo, qui a ensuite été remplacé par M. Predrag Stamenković,
- M^{me} Carole Cordey a remplacé M. Sébastien Piller,
- M. Marco Pires Mendes est entré à l'exécutif afin de remplacer M. Daniel Golay,
- M. Samuel Jolivet est venu remplacer M^{me} Béatrice Furter.

LUCIEN MOGNETTI

La situation a ainsi évolué et aujourd'hui une seule liste d'entente représentant les divers milieux est déposée pour le scrutin en vue de l'élection du Conseil communal pour la législature 2021-2026.

Sur la liste nommée « Alliance communale » :

- M^{me} Anne-Lyse Menoud
entrée à l'exécutif le 04.04.2006,
syndique depuis le 18.04.2016,
- M^{me} Carole Cordey
entrée le 20.05.2019,
- M. Dominique Cottet
entré le 01.01.2009,
vice-syndic depuis le 18.04.2016,
- M. Bruno Fischetti
élu depuis le 01.01.2009,
- M. Predrag Stamenković
le 16.07.2018,
- M. Marco Pires Mendes
le 13.01.2020,
- M. Jérôme Jourdan
nouveau candidat.



Résultats du scrutin du dimanche 7 mars 2021

Sur 1026 électrices et électeurs inscrits, 373 ont voté, la participation s'est élevée à 36,35 %.

M ^{me} Carole Cordey est arrivée en tête avec	328 voix
suivie de :	
M. Jérôme Jourdan	324
M. Marcos Pires Mendes	316
M. Predrag Stamenković	310
M. Bruno Fischetti	304
M. Dominique Cottet	292
M ^{me} Anne-Lyse Menoud	277

Vingt-neuf citoyennes et citoyens ont par ailleurs obtenu des suffrages.

Les élues et élus pour la législature 2021 à 2026 seront assermentés le 24 avril prochain. Compte tenu de la crise sanitaire, on ne sait pas encore aujourd'hui sous quelle forme prendra la cérémonie.

La première séance de l'exécutif est d'ores et déjà fixée au lundi 26 avril 2021.

Résultats des votations fédérales

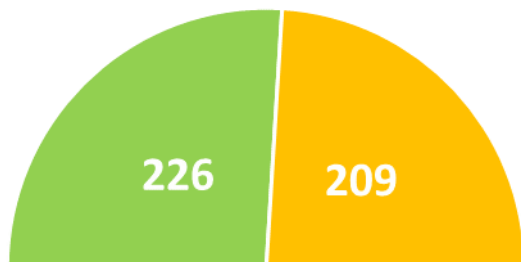
Trois objets étaient soumis au peuple suisse.

Initiative populaire

« Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

Résultats :

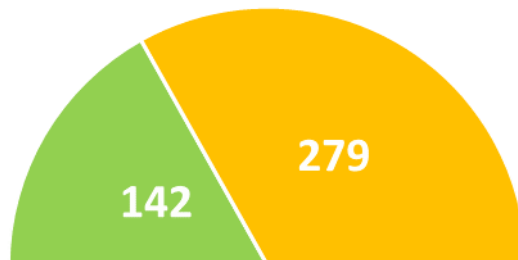
Après déduction des bulletins blancs et nuls (15), cet objet a été accepté par 226 oui contre 209 non.
La participation s'est élevée à 50,5 %.



Accord de partenariat économique avec l'Indonésie

Résultats :

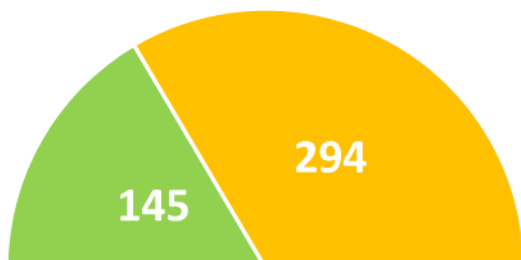
Après déduction des bulletins blancs et nuls (22), les citoyennes et citoyens ont refusé cet objet par 142 oui contre 279 non.
La participation s'est élevée à 49,7 %.



Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)

Résultats :

Déduction faite des bulletins blancs et nuls (10), les électrices et électeurs ont refusé cet objet par 145 oui contre 294 non.
La participation s'est élevée à 50,4 %.



Certaines dates sont déjà fixées pour les prochaines votations :

- 13 juin 2021,
- 26 septembre 2021,
- 28 novembre 2021.



JOURNAL COMMUNAL AU 25 FÉVRIER 2021

CARNET ROSE

Badoux Elyna	filles de Jessica et Benjamin	née le 24 janvier 2021
--------------	-------------------------------	------------------------

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Madame Patricia Tâche	née le 9 mars 1962	décédée le 22 janvier 2021
Madame Denise Dorthe	née le 12 octobre 1923	décédée le 9 février 2021

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans	Madame Micheline Mesot	née le 27 avril 1941
	Madame Monique Pilloud	née le 10 mai 1941
	Madame Ruth Chollet	née le 20 mai 1941

AGENDA DES MANIFESTATIONS

COVID-19 oblige, lors de son assemblée générale qui s'est tenue en date du 11 août 2020, l'Union des sociétés d'Attalens a décidé d'un commun accord entre toutes les sociétés affiliées à l'Union, la commune d'Attalens et les tenanciers de l'Auberge de l'Ange de ne pas organiser de lotos durant la période allant du mois de septembre 2020 à la fin février 2021. La reprise est donc prévue pour le début du mois de mars 2021, pour autant que la pandémie le permette.

Quant aux autres manifestations, hors lotos, celles-ci sont maintenues selon le calendrier qui a été établi lors de cette même assemblée.

5 avril 2021	Course aux œufs (Jeunesse de Granges)	Granges
8 mai 2021	Concert annuel (École de Musique)	Attalens, Auberge de l'Ange
29-30 mai 2021	Inauguration des uniformes (Fanfare régionale)	À définir
30 mai 2021	Randonnée gourmande (S ^{té} Développement)	Attalens
23 juin 2021	Audition (École de Musique)	Attalens, Auberge de l'Ange
24-27 juin 2021	18 ^{ème} Tir du Lion (Carabiniers)	Stand de tir, Attalens

En raison de l'incertitude liée au COVID-19, ainsi que les recommandations de l'OFSP, ces manifestations pourraient être annulées. Pour tout renseignement : www.usattalens.ch, ou appelez le 079 816 85 51 ou contactez M. Robert Schick : robert.schick@bluewin.ch.

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021/947 44 88.

Au sommaire

Édito	Nina Sager	Page 1
90 ans de Marcelle Cottet	Lucien Moggetti	Page 2
Veveyse Musique Parade	Alphonse Rossier	Page 3
Ils picorent, testez-vous !	Henri André	Page 4
À la découverte de métiers méconnus	Nina Sager	Page 4
COMUNDO, des nouvelles de Zambie	Amandine Pinard	Page 5
GAP Immobilier	Christophe Monnard	Page 6
Les élèves de Bossonnens sur les pistes des Paccots	Christophe Monnard	Page 7
Lucien Moggetti & Bossonnens, une longue histoire	Marise et Henri André	Page 8
FC Bossonnens	Christophe Berthoud	Page 9
Le strip d'HA	Henri André	Page 9
Élections communales	Lucien Moggetti	Page 10
Journal communal		Page 12

